



Demande de modification du règlement intérieur association 1901

Par **grognone95**, le **27/05/2009** à **16:16**

Bonjour,rrrrNous sommes parents d'adherents mineurs d'une association sportive loi 1901 et souhaitons demander le vote d'une clause supplémentaire dans le règlement intérieur. L' AGO aura lieu bientôt. rnComment devons-nous procéder?rnDevons-nous obtenir que cette question soit inscrite à l'ordre du jour, si oui comment procéder?rnLes termes de cette clause doivent-ils apparaître sur la convocation à l'AGO? Si oui comment devons-nous procéder?rnPour qu'elle soit votée, quel % de voix devons-nous obtenir?rnLe bureau actuel est contre cet avenant. La modification du règlement intérieur est-elle possible si elle n'est pas de leur initiative.rrrrMerci à vous tous qui pourrez nous aider. Nous souhaitons juste imposer la présence d'au moins un parent à plein temps avec les enfants lors des grands déplacements sportifs (la plupart du temps pour les championnats de France). Les enfants sont en effet trop livrées à elles mêmes à notre goût. Nous aimerions avoir un droit de regard lors de ces déplacements.rrrrMerci d'avance

Par **Tisuisse**, le **27/05/2009** à **18:35**

Bonjour,rrrrTout dépend des clauses dans les statuts et des dispositions exigées par la fédération nationale.